



LE BARRAGE DE MOSSOUL

*le droit international appliqué au fragile équilibre
entre stabilité post-conflit et destruction indiscriminée*

François Xavier Saluden

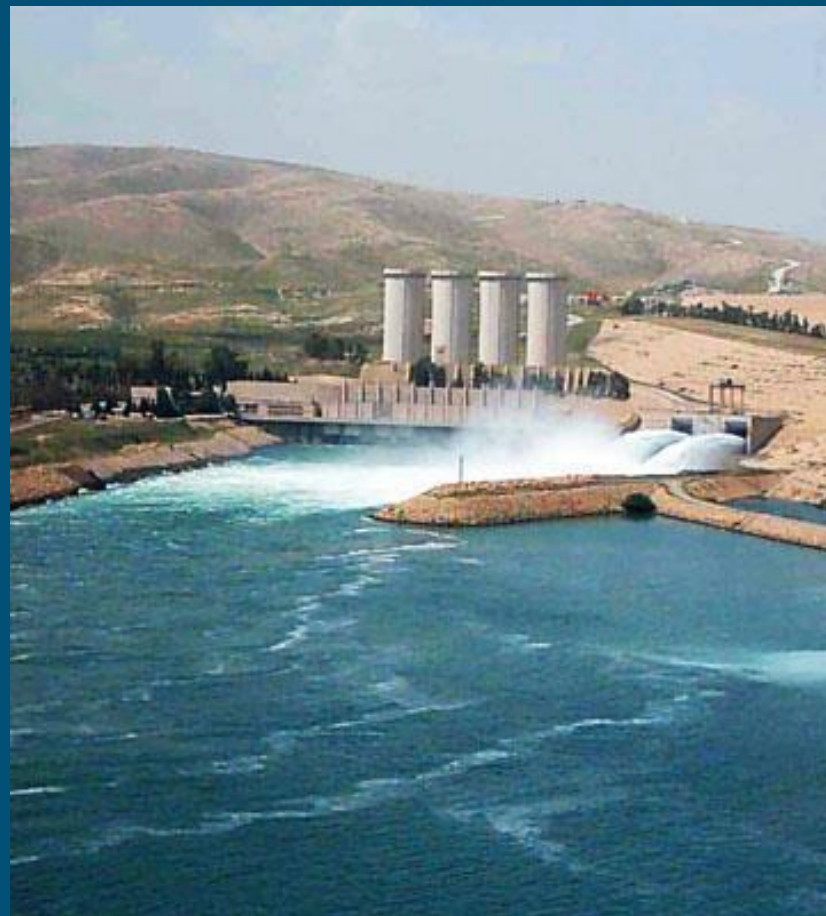
Université Paris I Panthéon-Sorbonne – Université Laval

COLLOQUE DU CENTRE QUÉBÉCOIS D'ÉTUDES GÉOPOLITIQUES (CQEG)

Lundi 31 octobre 2016

LE BARRAGE DE MOSSOUL


- Caractéristiques techniques
 - Bassin du Tigre
 - Mur
 - 113 mètres de haut
 - 3650 mètres de long
 - Rétention de 11 milliards de mètres-cube (≈ 5 aujourd'hui)
 - 40 kilomètres en amont de Mossoul



LE BARRAGE DE MOSSOUL

- Besoins
 - Hydroélectricité
 - Eau potable et irrigation
 - Tampon géopolitique
 - Hégémon régional turc
 - Communication de domination anthropique
 - Saddam Dam

LE BARRAGE DE MOSSOUL

- Besoins 
 - Hydroélectricité
 - Eau potable et irrigation
 - Tampon géopolitique
 - Hégémon régional turc
 - Communication de domination anthropique
 - Saddam Dam
- Conséquences
 - Intérêt subsistant en conflit
 - Besoins essentiels des populations civiles
 - Capacité de stockage
 - Inflexibilité politique et choix techniques
 - Sol soluble

LA RUPTURE ACCIDENTELLE OU DÉLIBÉRÉE DU BARRAGE DE MOSSOUL



Source: Iraq Government, US embassy
Map: Google

MEE

DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN TOUT TEMPS*

- ...applicable dans le cadre de :
- Relations entre États
 - Droits essentiellement subjectifs, interétatiques
- ~~Relations entre un État et ses territoires ou nationaux~~
 - ~~Droits essentiellement objectifs~~
- ~~Rapports de belligérance~~
 - ~~États et entité non-étatique~~



DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN TOUT TEMPS*

- Droit des utilisations des cours d'eau internationaux
 - Souveraineté
 - Communauté de bien et d'intérêt
- Coutume et Convention de New-York de 1997
 - 3 piliers : 2 substantiels, 1 procédural
 - Coopération



DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN TOUT TEMPS*

- Concrétisation de l'obligation de coopérer Turquie-Syrie-Irak ?
- Partage de ressource et partage d'intérêts
 - Concurrence et interdépendance en émergence
 - Coopération régionale et troubles géopolitiques
 - Influences sur le débit du Tigre en Irak
 - Neiges et barrages anatoliens
 - Dépression du Tharthar et canal vers l'Euphrate
- Auto-sécurisation matérielle et juridique du régime de coexistence hydrique – Amplification coopérative



DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN TOUT TEMPS*

- ...applicable dans le cadre de :
 - ~~Relations entre États~~
 - ~~Droits essentiellement subjectifs, interétatiques~~
 - Relations entre un État et ses territoires ou nationaux
 - Droits essentiellement objectifs
 - ~~Rapports de belligérance~~
 - ~~États et entité non-étatique~~



DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN TOUT TEMPS*

- Environnement et droits de la personne
 - Difficile effectivité en situation de conflit armé



LE DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN CONFLIT ARMÉ NON INTERNATIONAL*

- ...applicable dans le cadre de :
 - ~~Relations entre États~~
 - ~~Droits essentiellement subjectifs, interétatiques~~
 - ~~Relations entre un État et ses territoires ou nationaux~~
 - ~~Droits essentiellement objectifs~~
- Rappports de belligérance
 - *États et entité non-étatique*



LE DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN CONFLIT ARMÉ NON INTERNATIONAL*

- Article 15 PA II — Protection des ouvrages et installations contenant des forces dangereuses
 - Conflit international : Article 56 PA I : Représailles, Protection contre les attaques, non les enlèvements
 - « les barrages, les digues et les centrales nucléaires de production d'énergie électrique »
 - Pertes civiles sévères, usage militaire, exception de la défense
- Article 14 PA II — Protection des biens indispensables à la survie de la population civile
 - Conflit international : Article 54 PA I : Protection contre les attaques et les enlèvements
 - « les denrées alimentaires et les zones agricoles qui les produisent, les récoltes, le bétail, les installations et réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation »
- Protection générale de l'environnement naturel



LE DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE *EN CONFLIT ARMÉ NON INTERNATIONAL*

- Discrimination et proportionnalité
- Régime de protection spécifique qui se cumule et vise au plus protecteur
- Ouvrage mixte et protection extra-juridique...



LE CONFLIT ARMÉ

- Bataille du barrage de Mossoul (août 2014)
 - Tentatives subséquentes
 - Sous contrôle de l'organisation État Islamique
 - Cessation de la solidification
 - Poursuite du fonctionnement



LE CONFLIT ARMÉ

- Bataille de Mossoul (octobre 2016)
 - Alimentation électrique, irrigation et fourniture d'eau potable aux populations civiles
 - Niveau abaissé
 - Sous le contrôle des peshmergas
 - Communication américaine sur la dangerosité du barrage
 - Poursuite de la solidification
 - Poursuite du fonctionnement



CONCLUSION

- L'ouvrage d'art en temps de belligérance est-il à appréhender comme :
 - Élément de stabilité et de reconstruction ?
 - Arme et avantage militaires destructeurs ?
 - Relation de belligérance et contrôle territorial